

# Conditions Générales d'Utilisation et de Prestation de Services d'E2bat

## Article 1 Objet

Les présentes conditions ont pour objectif de définir les modalités selon lesquelles E2bat, bureau d'études thermiques en ligne, propose et fournit ses services. Elles régissent de manière exclusive toutes les commandes d'études thermiques passées auprès de la société E2bat, une micro entreprise immatriculée au Registre National des entreprises sous le numéro de Siret 952 800 142 00012

## Article 2 Acceptation des Conditions

Le client atteste avoir pris connaissance et accepté les Conditions Générales de Vente en cochant la case dédiée avant de procéder au paiement de la prestation.

## Article 3 Services Proposés

Le Prestataire s'engage à présenter de manière aussi claire que possible, à travers les fiches d'information accessibles sur le Site Internet, les caractéristiques principales des différentes formules de services et des services optionnels additionnels. Le client est tenu de fournir toutes les informations et les documents nécessaires à la réalisation de la prestation. Il est possible d'annuler une commande ou d'en modifier le contenu par e-mail ou directement dans l'espace client avant le début de la prestation. Passée cette date, toute commande est considérée comme ferme et définitive. Toute modification demandée par le client peut entraîner une facturation complémentaire et impliquer un nouveau délai de réalisation.

## Article 4 Tarifs et Barème de Prix

Les tarifs de nos services sont clairement affichés sur notre site web, conformément à notre barème de prix en vigueur. Les prix des services commandés sont ceux en vigueur au moment de la prise de commande et sont tous taxes comprises. Veuillez noter que le prestataire se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment. Les prix indiqués sont valables exclusivement pour des constructions de moins de 200 m2 habitables.

## Article 5 Modalités de Paiement

Le règlement des services s'effectue dès confirmation du paiement, payable comptant à la date de la commande. Les options de paiement incluent le chèque bancaire à l'ordre de la société E2bat, le virement bancaire, ou la carte bancaire en ligne via une interface sécurisée d'un prestataire externe. En cas de paiement par chèque, celui-ci doit provenir d'une banque en France métropolitaine, être libellé à l'ordre d'E2bat, et adressé au Service Client à l'adresse indiquée sur la page de contact d'E2bat. Le chèque doit obligatoirement mentionner le nom, prénom et adresse du client ayant passé la commande sur le site d'E2bat, ainsi que la date, le prix total et les références du projet. Tout chèque non conforme sera refusé par E2bat, entraînant l'annulation de la commande. Les services commandés restent

réservés pendant 15 jours à compter de la validation de la commande sur le site d'E2bat. Au-delà de ce délai et en l'absence de réception et d'encaissement du chèque, E2bat se réserve le droit d'annuler la commande, renvoyant le chèque dès réception.

## **Article 6 Livraison des Résultats d'Études par E2BAT**

Les résultats de l'étude thermique sont généralement disponibles dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la réception des informations nécessaires, sans indemnité pour tout retard éventuel.

Le client bénéficie de la flexibilité de télécharger facilement les résultats de son étude thermique et environnementale depuis son espace personnel, comprenant la facture, les fichiers XML et le rapport thermique de son projet. Sur demande spécifique à la société E2bat, ces documents peuvent également être expédiés par voie postale moyennant des frais minimaux de 10 euros TTC, assurant ainsi une attention particulière lors de la réception physique des résultats.

## **Article 7 Confidentialité des Données**

E2bat s'engage résolument à préserver la confidentialité des informations fournies par ses utilisateurs dans le cadre de ses services. Les données personnelles sont traitées avec le plus grand respect de la vie privée. Elles sont recueillies dans le but d'assurer le bon traitement des commandes, la gestion des relations commerciales, l'amélioration de la qualité des prestations proposées et la meilleure réponse aux attentes du client.

Le client consacre son consentement exclusif à l'utilisation de ces données par E2bat. En conformité avec les dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le client bénéficie du droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données personnelles le concernant. Ces droits peuvent être exercés en envoyant un email à [contact@e2bat.fr](mailto:contact@e2bat.fr) ou en adressant une correspondance à l'adresse suivante : E2bat, 02 rue de Alfred Kastler, 44300 Nantes.

## **Article 8 Remboursement**

Avant de commander, le client doit s'assurer que les services conviennent à ses besoins en consultant les documents en ligne. En cas d'inadéquation, le client doit informer rapidement le prestataire, avec un remboursement partiel possible selon l'état d'avancement. E2bat rembourse intégralement si l'étude n'a pas encore commencé.

## **Article 9 Escompte**

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

## **Article 10 Litiges :**

En cas de litige concernant l'interprétation ou la mise en œuvre des présentes Conditions Générales de Vente, la loi française s'applique, et si aucune résolution amiable n'est possible, le litige sera soumis au Tribunal de commerce de Nantes conditions de ventes de e2bat sont régies par les lois françaises, et tout différend résultant de leur interprétation ou de leur exécution relève de la compétence exclusive des tribunaux relevant du siège social de la société. En cas de contentieux, la langue de référence est le français.

**Article 11 Modifications des Conditions**

E2bat se réserve le droit d'apporter unilatéralement des modifications aux présentes conditions générales. Les utilisateurs seront informés en cas de changements significatifs. Ces conditions établissent le cadre contractuel entre E2bat et ses utilisateurs et sont sujettes à des révisions périodiques. Il est conseillé de les consulter régulièrement. Les contrats en cours seront alors régis par les conditions générales ainsi modifiées et, au besoin, complétées. La responsabilité du prestataire ne peut être engagée du fait de ces modifications.

Fait à Nantes le 01 Sept. 2024